

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2021 du Département, tous budgets confondus, dégagent un excédent de **91 874 689,36 €** (86 003 861,30 € en 2020).

Le Compte administratif 2021 du Budget principal se caractérise :

- par une dynamique retrouvée de **ses recettes de fonctionnement**, avec **615 507 410,39 €** de recettes réelles, soit une évolution des recettes de 5 %. Les recettes de fonctionnement sont en nette augmentation par rapport à l'exercice 2020, qui avait été confronté à un arrêt d'encaissement des recettes sous la contrainte de la crise sanitaire (0,08 % entre 2019/2020).
- par la poursuite du soutien du Département à l'activité économique engagé à la suite de la crise sanitaire en section d'investissement. Après retraitement de l'ensemble des écritures de la Politique financière (remboursement de la dette, opérations de refinancement d'emprunt et reprise des résultats), **les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 130 035 934,99 €**, en progression de 6 % par rapport à l'exercice 2020, qui avait lui-même enregistré une hausse de 15 % des dépenses réalisées par rapport à 2019.
- par **des dépenses réelles de fonctionnement, 442 440 944,67 €**, en augmentation de 3,21 % par rapport au compte administratif 2020, qui avait déjà constaté une hausse de 4,28 % entre 2020 et 2019. Les dépenses de fonctionnement en 2021 ont encore été impactées par la crise sanitaire, le Département ayant porté certaines actions comme les vaccinodromes ou soutenu certains publics comme les étudiants.

Les principales évolutions sont les suivantes :

1 - Section de fonctionnement :

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent **615 507 410,39 €** et progressent de 5 % par rapport à 2020. Ces recettes comprennent la reprise des résultats reportés 2021 d'un montant de 53 579 425,89 € (48 381 824,90 € en 2020, soit + 11 %).

L'exercice 2021 voit certaines de ses recettes accuser encore un net ralentissement car toujours impactées par la crise sanitaire et d'autres retrouver une dynamique d'avant COVID.

Ainsi, la Taxe de séjour et la Taxe sur les remontées mécaniques, impactées par la fermeture des stations, sont encore en retrait, avec 1 362 214,07 € (1 951 161,94 € en 2019) pour la première et seulement 109 825,10 € (pour 9 485 735,72 € en 2019) pour la seconde.

Compte-tenu de son mode de recouvrement, la CVAE enregistre également un ralentissement (33 721 867,00 €, soit - 5 %) par rapport à 2020.

De même, le reversement des dividendes est en nette diminution, avec 601 149,51 €. Compte-tenu de la crise sanitaire, Savoie Stations Ingénierie Touristique et S3V n'ont pas versé de dividendes en 2021.

Les DMTO (160 610 454,27 €, soit + 19 %), les Taxes sur les conventions d'assurance (79 479 207,44 €, soit + 5 %), retrouvent des niveaux supérieurs à 2019. La Taxe d'aménagement augmente également en 2021 de 18 % avec 11 512 542,65 € d'encaissement.

D'autres recettes s'inscrivent dans une certaine stabilité :

- le produit de la Taxe sur le foncier bâti (96 364 403,00 € en 2020), remplacé par une fraction de TVA, présente une faible dynamique avec une progression de 0,78 % (+ 757 354,00 €).
- les dotations de l'Etat présentent une certaine stabilité par rapport à 2020 : - 0,49 % pour la Dotation Globale de Fonctionnement, montant constant du FNGIR (10 208 396,00 €).

Des recettes dont l'encaissement est plus ponctuel ont été également constatées sur 2021, comme celles issues de cessions immobilières (terrains à Courchevel pour un montant total de 2 839 330,00 €, terrain du Covet pour 380 000,00 €, locaux à Chambéry pour 102 000,00 €), des reprises de provisions (5 089 377,97 €) ou des recours sur pensions et sur successions avec un travail sur la régularisation de dossiers en retard (environ 800 000,00 €).

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement avec **442 440 944,67 €** progressent de 3,21 %, contre 4,28 % entre 2020 et 2019.

L'Action sociale, avec 217 021 916,10 €, représente le premier poste des dépenses réelles de fonctionnement avec 49 %, et enregistre une hausse de 3 % de ses crédits.

Certaines dépenses sont liées à la crise sanitaire, comme le plan de soutien du Département aux étudiants, fragilisés, de 1 100 000,00 € versés à titre exceptionnel au CROUS.

Les différentes interventions sociales du Département tendent à retrouver le niveau d'avant crise sanitaire. Ainsi, le nombre de bénéficiaires du RSA (6 273) a diminué de 10 % après une progression de 15 % en 2020. L'enveloppe des allocations au RSA, d'un montant de 35 446 131,23 €, affiche une progression modérée de 2 % par rapport à 2020.

De même, le secteur des personnes âgées voit ses dépenses croître de 2 % par rapport à 2020. Le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile et en établissements, avec 9 527, retrouve le niveau de 2019 (9 543), après une baisse significative en 2020 (9 426).

Seule la Politique en faveur des personnes handicapées enregistre une progression de ses crédits de 5,11 %, sous l'influence des dépenses croissantes d'hébergements en structures, s'expliquant notamment par la création de 19 places de SAMSAH, une augmentation des frais d'hébergement des personnes handicapées en EHPAD liée notamment à un rattrapage de 2020 et à des frais d'aide sociale de résidents savoyards hébergés hors Département en hausse.

Enfin, les dépenses EJJ/PMI évoluent de 2 %, avec notamment une progression des placements en structures (Mineurs non accompagnés compris) de 5 %.

Les Ressources humaines et les Moyens, qui constituent le deuxième poste des dépenses de fonctionnement (27 %), progressent différemment :

- la masse salariale évolue de + 4,4 %, sous l'effet des avancements de grade et d'échelon du personnel, la création de postes dans le cadre des contrats de projet avec l'Etat et le fonctionnement des centres de vaccination jusqu'en juin 2022.
- la Politique Moyens présentait en 2020 un niveau de dépenses élevé du fait de la crise sanitaire (masques, tests et entretien des bâtiments) ; elle retrouve ainsi en 2021 un niveau de consommation d'avant crise avec toutefois des premières tensions sur les prix du carburant sur la fin de l'exercice, entraînant une hausse de 11 % de ces crédits entre 2020 et 2021.

Le troisième poste de dépenses concerne la Politique financière avec 31 836 649,13 €, comprend les intérêts des emprunts en diminution (3 720 189,97 €) à la faveur de taux d'intérêts bas et de la baisse de l'encours de dette.

Les mécanismes de péréquation mis en place au niveau national affectent les dépenses du Département pour 19 807 390,00 €. Avec une progression de + 3 % (contre + 14 % entre 2020 et 2019), l'évolution des reversements de DMTO et de CVAE se ralentit.

Un ensemble d'écritures relatives au provisionnement face aux risques de gestion et la dépréciation (6 248 902,00 €) et à la tenue des stocks du petit matériel et du carburant du SMMR (1 636 882,52 €) est également comptabilisé.

Les autres Politiques constatent quelques faits marquants :

- la Politique routière avec 8 348 611,15 €, après avoir enregistré une baisse de ses dépenses entre 2019 et 2020, note une évolution du volume de ses dépenses en 2021 de 15 % (+ 1 082 979,84 €) à la suite d'un hiver plus rigoureux et d'une augmentation du nombre d'évènements gérés via le Fonds d'intervention d'urgence (99 évènements versus 81 en 2020).
- la Politique Aménagement du territoire voit son enveloppe maintenue à un niveau soutenu, 7 029 808,09 €, avec notamment la poursuite de plusieurs mesures d'accompagnement du Département engagées dans le cadre de la crise du COVID (exemple : le Fonds d'urgence en soutien aux Collectivités : 734 384,90 € versés aux Communes et structures intercommunales, le Fonds de développement de l'animation locale : 772 795,00 €).
- la Politique Sport et Jeunesse se caractérise par un soutien exceptionnel lié à la crise du COVID des comités sportifs, comme celui du Ski (600 000,00 €), et des associations du secteur jeunesse, comme l'Association Savoyarde des Classes de Découvertes (200 000,00 €) ou la Fédération des Oeuvres laïques (35 000,00 €).

2 - Section d'investissement :

Recettes

Les **91 860 782,51 € de recettes réelles d'investissement**, hors écritures de refinancement, se composent de :

- 64 567 003,84 € de reprise de résultats.
- 22 293 778,67 € d'autres recettes, comme :
 - 17 635 833,33 € de dotations, dont 14 027 532,47 € de FCTVA.
 - 4 628 176,16 € de subventions diverses liées à des opérations d'investissement : 1 613 328,89 € pour le Musée savoisien, 833 881,20 € pour la sécurisation du franchissement du passage à niveaux 18 au Viviers du Lac...
- seulement 5 000 000,00 € d'emprunt qui ont été mobilisés (24 424 339,88 € d'emprunt reportés sur 2022) sur un montant voté de 65 303 600,61 €. A noter, 11 211 664,34 € ont été remboursés sur l'encours déjà existant.

Dépenses

Le plan de relance engagé par le Département en 2020 est arrivé à son aboutissement avec l'exercice 2021. Ainsi, **les dépenses réelles d'investissement**, hors écritures de la Politique financière, s'élèvent à **130 035 934,99 €**, soit une progression de 6 % par rapport à l'exercice 2020.

Ces investissements se sont concentrés autour de :

- la Politique routière avec 64 518 868,07 €. Cette enveloppe, après avoir enregistré une hausse de 24 % en 2020, a diminué de 8 % en 2021.
Elle comprend principalement :
 - le maintien en état du patrimoine pour 28 436 521,05 €, avec 8 954 722,53 € pour le programme ouvrages d'art et 7 134 875,38 € pour le renforcement de chaussées sur réseau structurant et principal.
 - 25 598 466,64 € pour l'amélioration de la sécurité des usagers, avec 1 953 825,74 € (+ 24 %) de Fonds d'intervention d'urgence et 10 272 818,06 € (+ 61 %) en faveur de la protection contre les risques naturels, en nette augmentation à la suite d'une modification des événements en intensité, en nature, en coût liés au changement climatique.
 - 9 678 119,63 € pour optimiser les déplacements, avec notamment 2 265 505,06 € d'aménagements en faveur du vélo et 2 845 526,42 € sur le réseau principal et structurant.

- la Politique de l'Education, avec 20 929 204,12 € de dépenses réalisées en 2021, poursuit sa progression avec + 24 % par rapport à 2020.
La réalisation du Plan Collèges 2018-2023, prévoyant des rénovations et constructions réalisées dans les collèges, atteint les 7 934 712,29 € (restructurations et mises en conformité handicap du collège de La Lauzière à Aiguebelle : 1 852 626,89 €, du collège Louise de Savoie à Chambéry : 1 512 360,82 €...).
Les travaux de maintenance et études diverses ont été réalisés pour 6 154 652,24 €, avec 729 750,07 € pour le collège de La Vanoise à Modane (travaux de désamiantage et rénovation de l'internat), 649 649,16 € pour la résorption des chaudières au fioul (passage au bio propane pour les collèges des Bauges à Le Chatelard et de Charles Dullin à Yenne).
L'opération Atelier culinaire présente 3 461 456,53 € de dépenses, dont 3 160 000,00 € d'avance versée à la SPLS, chargée du mandat de construction de l'atelier culinaire à Chambéry.
- la Politique Moyens généraux avec 17 802 812,06 €. Les principales dépenses de cette politique concernent les acquisitions de véhicules, en nette augmentation, avec 5 648 440,51 € (3 596 405,92 € en 2020), et diverses acquisitions immobilières, comme le bâtiment Morat à Challes les Eaux pour le regroupement du nouveau centre routier de Challes les Eaux avec la plateforme logistique pour 1 818 520,95 €, ou l'acquisition de locaux pour la Maison sociale d'Albertville pour 825 000,00 €. Divers travaux ont également été conduits, comme la réhabilitation des annexes du SMMR de Frontenex et de Bourg Saint Maurice pour 870 443,45 €, l'installation de bornes électriques pour 690 950,74 € et le remplacement des chaudières au fuel dans le Centre routier départemental et le SMMR de Bourg Saint Maurice et le CRD de Chindrieux pour 304 662,56 €.
- les autres Politiques ont également mené des opérations significatives, comme 6 620 168,87 € affectés à la Politique Culture, dont 2 912 658,74 € pour les travaux sur le Musée Savoisien, les deux participations au Fonds Région Unie pour le volet Montagne, avec 1 000 000,00 € pour le Tourisme et 2 500 000,00 € pour l'Agriculture.